Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 81 (1984)
Heft: 5

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Contrôle du miel 1984: nouvelles dispositions. Les membres qui entendent bénéficier du contrôle sont tous invités à s'inscrire d'avance auprès du président C. Goy, **jusqu'au 15 mai 1984**. Ceci pour mieux répartir la tâche de nos trois contrôleurs. Rendez-vous seront pris avec les intéressés. Pour votre information complète, relisez, page 155 du journal de mai 1983, les directives de la SAR.

Le comité

ACHÈTE

vieille cire en rayons, Fr. 5.- le kg.

Paiement comptant.

Fontannaz Michel,
rue des Grottes 21, 1337 Vallorbe,
tél. (021) 83 10 49 et 83 18 40.

Comptes rendus

SOCIÉTÉ D'APICULTURE «L'ABEILLE FRIBOURGEOISE»

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 11 mars 1984, à 14 h., à l'Hôtel de l'Aigle-Noir à Neyruz, sous la présidence de M. Brunisholz, président. Une cinquantaine de personnes prennent part à cette réunion.

Les excusés du jour sont MM. Chavaillaz et Marchon, qui fête ses 80 ans en famille. MM. Joseph Andrey et Bernard Andrey sont désignés comme scrutateurs.

Le président salue tous les participants, particulièrement MM. Dupasquier, commissaire apicole au Département de l'agriculture, Fragnière, membre du comité de la SAR, président de la FCFA, Schorderet, inspecteur des ruchers, et Jean Chammartin, ancien membre du comité de la SAR.

Aucune réclamation n'est formulée au sujet de la convocation à l'assemblée.

Procès-verbal de l'assemblée du 6 mars 1983

Ce procès-verbal ayant paru dans le bulletin d'avril, où chacun a pu en prendre connaissance, le secrétaire est dispensé d'en donner lecture. L'assemblée l'adopte à l'unanimité. Le secrétaire est remercié pour sa parfaite rédaction.

Comptes 1982-1983

Le caissier donne connaissance du compte pertes et profits ainsi que du bilan de l'exercice 1982-1983 qui boucle avec un bénéfice de Fr. 589.95.

Le président donne des explications sur les comptes. M. Jemmely lit le rapport des vérificateurs qui est très élogieux pour le caissier, après quoi la discussion est ouverte. Personne ne demandant la parole, l'assemblée accepte les comptes à l'unanimité. Des remerciements sont adressés au caissier.

Fixation de la cotisation

Malgré la hausse de la cotisation de la FC de Fr. 1.— et de celle de la SAR qui sera décidée lors de l'assemblée du 17 mars, le comité propose de la mainte-

nir à Fr. 30.— comme l'année dernière. Par un vote unanime, l'assemblée donne son accord à cette proposition.

Rapport du président

M. Brunisholz nous donne connaissance de son rapport très fouillé. Il nous fait revivre toute l'activité apicole durant l'année écoulée. Il déclare que 1983 fut médiocre pour certains apiculteurs et mauvais pour d'autres. Une récolte de 1 kg par ruche dans certaines régions, de 3 à 4 kg dans d'autres, c'est vraiment peu. A l'image du monde économique, nos pauvres abeilles furent contraintes au chômage partiel ou intégral. Nos abeilles parfois affamées criaient misère et réclamaient du secours urgent.

Oublions cette année de misère et regardons vers l'avenir plein de promesses. Cependant tout n'a pas été négatif. Notre société a continué son petit bonhomme de chemin. Le programme d'activité a été bien suivi par bon nombre d'apiculteurs. La saison débuta par une conférence avec film par M. Gasser; puis quatre visites de ruchers dirigées par nos conseillers apicoles; visite de la nouvelle station de fécondation à Chésopelloz, dirigée par M. Piller, suivie d'un pique-nique amical; un cours d'élevage de reines par M. Gaudard avec huit participants, très réussi; la course annuelle dans la Suisse centrale, par un temps magnifique laissa à chacun un excellent souvenir; la dernière réunion de l'année chez M. Gaudard pour faire du travail pratique, montage de ruches et ruchettes très apprécié par les participants. Un grand merci à M. Uldry qui a mis son atelier à disposition. A tout ce programme s'ajoute l'achat en gros du vitalis et des boîtes à miel qui peut se faire grâce au dévouement de M. et Mme Bapst; applaudissements.

Le président remercie tous ceux qui se sont dévoués pour mener à bien toute cette activité. Avec l'accord du comité, le président déclare ce qui suit: «Après vous avoir retracé l'activité de la société, après avoir entendu la lecture des comptes laissant apparaître une bonne situation, notre rapport pourrait s'en tenir là; cependant une ombre au tableau existe: l'effectif de la société diminue chaque année soit par décès, soit par cessation d'activité pour raisons d'âge. Le recrutement de nouveaux membres pour notre section est très difficile; pourtant, un cours de formation pour débutants a lieu régulièrement. Où vont-ils, ces nouveaux apiculteurs? Dans quelle section sont-ils attirés par des personnes influentes? En attendant des temps meilleurs, nous tirons la sonnette d'alarme, nous devons résolument faire face au danger qui nous menace. Chacun de nous doit être conscient et devenir un agent recruteur dans son village, auprès d'apiculteurs qui ne sont pas de notre société. Nous devons reconquérir le terrain perdu. C'est possible si on y met tout notre vouloir et notre savoir. Nous comptons sur vous pour nous aider dans cette tâche ingrate. Il nous paraissait de notre devoir de vous renseigner sur ce qu'il y a au revers de notre médaille.» Applaudissements.

M. Allaman, vice-président, remercie M. Brunisholz pour son rapport très complet.

Rapport de l'inspecteur des ruchers

M. Schorderet, inspecteur des ruchers, nous donne connaissance du rapport annuel sur les maladies. A part deux ou trois cas de loque américaine, l'état sanitaire de nos ruchers est bon. Il énumère les communes visitées. Il insiste sur l'annonce des ruches à l'inspecteur du bétail qui est très importante pour l'assurance.

Le président remercie M. Schorderet pour son rapport. Il salue M. Rossier, ancien inspecteur, qui nous fait le plaisir d'être parmi nous. Applaudissements.

Proclamation des vétérans

Cinq membres méritants sont proclamés vétérans; pour 25 ans: MM. André

Rolle, Philippe Jacquat, Bernard Huguenot, Gilbert Mettraux; pour 40 ans: M. Marc Cuony. Les distinctions leur sont remises avec les applaudissements de l'assemblée.

Nomination éventuelle de deux membres supplémentaires au comité

Le renouvellement intégral des membres du comité aura lieu en 1985. Pour raison d'âge, plusieurs d'entre eux n'accepteront pas une nouvelle réélection. En vue de ce changement, il serait sage de nommer cette année déjà deux membres plus jeunes pour assurer la relève. Le comité propose M. Alphose Piller, conseiller apicole, et M. Fernand Gerbex. Aucune autre proposition ne parvenant de l'assemblée, ils sont nommés à l'unanimité. Le président les félicite et les remercie d'accepter ce mandat.

Activité 1984

L'activité 1984 débutera par la conférence sur la gelée royale et ses bienfaits pour la santé qui aura lieu le 29 avril à Neyruz. Le programme sera le même que ces années dernières soit: les visites de ruchers, la visite de la station de fécondation, le cours d'élevage, la course et les réunions mensuelles. Ce programme est accepté sans autre par l'assemblée. Une circulaire sera adressée aux membres et un rappel paraîtra dans le bulletin d'apiculture.

Divers

M. Dupasquier, commissaire apicole, nous parle des maladies des abeilles. Il attire l'attention des apiculteurs sur certaines maladies qui ne seront plus assurées, l'acariose par exemple. Il explique la manière de mettre à banc, selon les cas, si malheureusement la varroase était découverte dans un rucher. Une région de 10 km à la ronde serait bloquée pendant deux ans. La pastorale pourrait être interdite. M. Dupasquier insiste sur l'annonce de toutes les ruches à l'inspecteur du bétail. Il adresse une invitation au comité. Le président remercie M. Dupasquier.

M. Gaudard nous oriente sur la nouvelle commission technique qui vient d'être créée. Il encourage les jeunes membres surtout à faire de l'élevage de reines. Il demande de faire de la propagande auprès de nouveaux apiculteurs.

M. Jean Chammartin nous avise qu'un grand apiculteur avait vendu à un jeune un nucléi sur des vieux cadres qui sont source de maladies. Il demande de réagir contre cet apiculteur et d'informer les jeunes dans les cours pour débutants.

M. Fragnière, président cantonal, nous apporte le salut de la Fédération cantonale. Il félicite le secrétaire de «L'Abeille» pour son travail ponctuel et en ordre. Il déclare que la cotisation cantonale sera augmentée de Fr. 1.— en prévision de la fête du 75e anniversaire de la Fédération, qui aura lieu en 1989.

La cotisation de la SAR sera probablement aussi augmentée lors de l'assemblée des délégués à Lausanne. M. Fragnière se déclare très déçu des remarques faites par M. Brunisholz dans son rapport concernant le recrutement de nouveaux membres. Il regrette que certaines maladies ne soient plus assurées à l'avenir. Il félicite les vétérans du jour et remercie la société pour toute son activité.

Le président remercie M. Fragnière pour son exposé. Il clôt l'assemblée à 16 h. en souhaitant à chacun une bonne rentrée et beaucoup de joie en apiculture.

Le secrétaire

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA GLÂNE

Compte rendu de la 54e assemblée générale ordinaire à Rue

Devant une brillante participation, M. Michel Curty, président, ouvre les débats.

Il adresse des salutations spéciales à la délégation de la Société broyarde d'apiculture, aux membres d'honneur venus nous témoigner leur appui et souhaite à tous la plus cordiale bienvenue. Quelques apiculteurs sont excusés.

Sans tarder, nous passons aux délibérations. Sont nommés scrutateurs, Mme Rose-Marie Clément, M. Théo Demierre et M. Emile Deillon. Sans objection, ils sont acceptés par l'assemblée.

La parole est donnée au secrétaire pour la lecture du P.V. de la dernière assemblée, lequel est admis avec remerciements au rédacteur.

Dans son rapport, le président relève l'importance de la famille des apiculteurs de la Glâne puisque, ce jour, 228 membres encouragés par une centaine de membres amis, forment notre belle section. Il rappelle la mémoire de nos chers membres disparus dont le souvenir reste gravé dans nos mémoires. Il remercie les diverses commissions qui forment notre comité assurant la marche harmonieuse de notre section. Les conseillers apicoles et inspecteurs des ruchers méritent la reconnaissance de tous nos apiculteurs pour le bon travail qu'ils accomplissent pour le plus grand bien de notre apiculture.

Récolte 1983. Pour notre région, la moyenne était de zéro à 3 kg. N'ajoutons rien à ces chiffres et oublions le passé pour regarder vers un avenir plus serein.

Sucre. Vu la complexité de ce marché, il invite nos apiculteurs à suivre l'évolution des prix et à profiter des offres avantageuses.

Activités. Notre président a grand plaisir à relever la belle participation aux causeries apicoles, conférences dans les ruchers ainsi qu'aux parties récréatives en pensant à notre course dans le Jura français, au pique-nique et soirée choucroute.

En 1983, notre société a acheté un rucher de dix colonies qui serviront à l'enseignement et aux divers essais souhaités par nos apiculteurs et à une éventuelle récolte qui servirait à garnir le pavillon de notre loto.

Loto. De bonne renommée, il laisse pour notre société un bénéfice très apprécié.

Rapport de l'inspecteur des ruchers. M. Bugnon, inspecteur des ruchers, relève que l'état sanitaire du rucher glânois est très rassurant. Il invite les apiculteurs à annoncer toutes les colonies à l'inspecteur du bétail lors du recensement du printemps. Il remercie les apiculteurs pour le bon accueil qu'ils nous réservent lors de nos visites.

Rapport de la commission d'élevage. M. Louis Demierre, moniteur éleveur, donne en détail l'organisation du groupe de l'élevage et relève la bonne marche et les bons résultats de la station de Lentigny. Il informe l'assemblée qu'un cours sur l'élevage est prévu en 1984, le journal local informera les intéressés en temps utile.

Rapport de l'exploitation du rucher de la société. M. Rutscho renseigne nos membres des résultats obtenus durant la saison 1983. Les 17 kg de miel récoltés confirment bien les données de nos apiculteurs. Il informe l'assemblée que des conférences seront données dans ce rucher pilote et souhaite que tous s'intéressent à l'avenir du rucher en faisant part de leurs propositions d'essais à effectuer.

Comptes 1983. M. Joseph Girard, notre trésorier, par des chiffres précis, nous prouve que la situation financière de notre société est saine. La commission vérificatrice des comptes demande à l'assemblée de les accepter tels qu'ils sont présentés et d'en donner décharge au comité avec les félicitations à M. Girard, caissier.

Activités 1984. Notre président a le plaisir d'annoncer à l'assemblée que l'occasion nous sera donnée en 1984 de participer au concours des ruchers organisé par la SAR et fait connaître les règles du concours. Il nous informe que les conférences d'été 1984 auront lieu en partie au rucher expérimental de la société, mais pour toucher le plus grand

nombre d'apiculteurs, quelques conférences auront lieu dans divers ruchers du district.

Cotisations 1985. Le président nous fait part que la SAR et la FFA vont augmenter les cotisations et demande à l'assemblée de se prononcer. Après avoir entendu diverses propositions, l'assemblée décide une augmentation de Fr. 5.— pour la grande cotisation, ce qui la portera à Fr. 30.— pour 1985, tandis que la cotisation des membres amis reste à Fr. 5.—.

Dépôt de matériel apicole. M. Bugnon, dépositaire, se déclare très satisfait de la bonne marche du dépôt et remercie tous les apiculteurs pour la confiance témoignée. Le président remercie la famille Bugnon pour les précieux services rendus à la société.

Pique-nique. A l'unanimité, l'assemblée demande que cette journée familière soit renouvelée et laisse la compétence au comité pour toute l'organisation de celle-ci.

Durant les divers, nous avons entendu se prononcer plusieurs apiculteurs, nous les remercions vivement. Pour terminer cette soirée, M. Margueron nous présente quelques magnifiques diapositives sur l'apiculture.

A 22 h. 30, le président remercie les apiculteurs glânois pour la grande confiance faite tout au long de l'année, il les félicite de toute l'attention durant la soirée et souhaite à tous un bon retour dans leur foyer.

Le secrétaire

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PRINTEMPS DU 23 MARS 1984, À 20 H., AU BUFFET DE LA GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS

M. Pierre Paratte, président, ouvre la séance à 20 h. 20, remercie les 36 membres présents et a le plaisir de saluer M. Debely, président de la Fédération cantonale, qui a accepté de nous présenter des diapositives. Il prie de bien vouloir excuser les absences de MM. Alfred Laubscher, Charles Jeanneret, Charles Huguenin, Alain Rognon, René Clémence, Michel Billod, Walter Tschanz et Louis Bieri. Il propose de passer au point 1 de l'ordre du jour en donnant la parole au secrétaire.

1. Lecture du procès-verbal

Cette lecture ne suscite aucune remarque.

2. Nomination des scrutateurs

Sont nommés Mme Ida Vermot et M. François Mojon.

3. Rapport du moniteur éleveur

En résumé, selon M. Mojon, l'année 1983 a été excellente. 4553 ruchettes sont montées dans nos cinq stations pour une fécondation à 84%. Cinq membres de notre société y sont allés, 80 ruchettes à Vermeilley, 30 à Bonatchiesse. Il rappelle que tous les éleveurs qui veulent monter en station ont l'obligation de traiter les colonies contre l'acariose. M. André Andrey a remplacé M. Rosselet dans la fonction de chef du groupe d'élevage du canton. Il signale que les moniteurs sont prêts à aider les membres qui désirent faire de l'élevage.

4. Rapport des délégués à la Fédération cantonale

M. René Mangold en donne connaissance et cela intéresse chacun. Il est ensuite acclamé par l'assemblée.

5. Rapport de la déléguée à la SAR

Mme Ida Vermot donne lecture du rapport dans lequel, entre autres, ressortent quelques difficultés financières. Le président en relève un point important, soit l'augmentation des cotisations à la SAR qui vont passer pour 1985 de Fr. 16.— à Fr. 20.—, qui sera discuté à l'assemblée générale d'automne. Le rapport est admis par acclamations.

6. Activités 1984

Cours d'élevage: M. Mojon signale que les dates retenues seront communiquées lors du prochain cours apicole du 11 avril 1984. Une formule d'inscription est mise à la disposition des membres intéressés.

Visites de ruchers: M. Bichet, conseiller apicole, donne les dates suivantes: 5 mai, 14 h., rucher M. Mangold, Les Brenets; 26 mai, 14 h., rucher M. Bichet, Les Breuleux; 16 juin, 14 h., rucher M. Buri, Les Brenets; 16 août, 14 h., rucher M. Amstutz, Les Grandes Crosettes. Une annonce paraîtra dans le journal apicole.

Pique-nique: M. Paratte l'annonce à Orchamps-Venne le 24 juin, chez M. Billerey, où nous aurons également l'occasion de visiter son rucher. Il remercie d'avance M. Billerey qui a accepté de nous recevoir. Le déplacement se fera en voitures.

Torrée: la date du 9 septembre a été retenue lors de la réunion du comité du 10 février 1984. M. Von Allmen sera contacté pour son accord quant à l'organisation de cette journée.

7. Remise de l'insigne pour 40 et 25 ans d'activité

Pour 40 ans, à M. Frédéric Winkelmann, pour 25 ans, à MM. Joseph Vermot et Marcel Jaquet. Le président donne connaissance de la lettre de M. Georges Fragnière, administrateur de la SAR, qui présente des félicitations et des vœux du Comité central aux jubilaires. Comme le veut la coutume, les jubilaires nous donnent quelques anecdotes fort intéressantes sur leurs débuts d'activité apicole. M. Paratte les félicite et leur remet les médailles.

8. Divers

M. Paratte informe qu'en 1985 la Journée cantonale sera organisée par la section de La Chaux-de-Fonds. Comme le 75e anniversaire de la Fédération cantonale se donne également l'année prochaine, lors de l'assemblée des présidents de sections, il a été émis le vœu que ces fêtes soient organisées ensemble. Lors de son assemblée générale, la section de La Chaux-de-Fonds a été favorable à une collaboration avec la section des Montagnes neuchâteloises qui l'accepte également à l'unanimité. En réponse à la question de M. Turrian quant à la participation financière de la Fédération cantonale à cette manifestation, M. Debely, président de ladite fédération, remercie tout d'abord pour l'invitation à cette assemblée et félicite le président pour la bonne organisation de la société, puis propose que les deux sections concernées organisent cette fête et présentent ensuite le budget à la Fédération cantonale qui décidera alors de sa participation.

Bourse du matériel: M. Paratte est à disposition pour en fournir la liste. L'extracteur de la société est mis en vente pour Fr. 50.—. (Il est proposé de l'offrir au Musée paysan.)

Analyses d'échantillons d'abeilles: M. Schaefer, inspecteur, signale qu'ils doivent lui parvenir avant le 20 avril 1984; après cette date, ils ne seront plus examinés par le laboratoire de Liebefeld. Pendant ses vacances, soit du 11 au 20 avril 1984, les échantillons seront remis à un de ses collègues inspecteurs. Les frais qu'occasionnent les examens et le folbex sont pris en charge par la caisse des épizooties.

La varroase: M. Huguenin demande s'il a été parlé de la prévention contre cette maladie au niveau de la SAR et signale que certains pays ont des moyens préventifs. M. Débart ajoute qu'en France, 18 000 colonies sont atteintes et que la progression est très importante. Il est étonné de voir qu'on ne prenne pas plus au sérieux l'arrivée de cette maladie en Suisse. Les réponses: il faut éviter les déplacements d'abeilles et l'importation de reines. Il n'est pas possible de faire des traitements préventifs. La maladie sera inscrite comme épizootie, mais il faudra vivre avec.

A 21 h. 30, le président déclare l'assemblée levée et passe la parole à M. Debely pour la présentation d'une série de diapositives sur les organes et races d'abeilles.

Le secrétaire

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE COSSONAY ET ENVIRONS

Assemblée générale du 18 mars 1984 à l'Hôtel du Grütli à L'Isle

38 personnes ont répondu à la convocation du comité et c'est à 14 h. que M. Bonzon, président, ouvre l'assemblée en excusant l'absence de M. et Mme Sahli, M. le pasteur Fustier et M. Despraz.

Après lecture du P.V. de l'assemblée 1983, M. Aubert relève qu'il s'était excusé d'arriver en cours de séance et que cela n'y figure pas. Après rectification, le P.V. est accepté.

Liste des démissions: M. Pointet, décédé, MM. Ayer, Baumgartner, Barillier, Cuendet, Fernandez, Messerli, Pittet, Rime et Zaugg.

Liste des admissions: Mme Monnier, MM. Berger, Clerc, Enderlin, Favalli, Grimm, Häuselmann, Jordan et Kopf. MM. Bertholet et Zaugg comme membres amis.

Ensuite, M. James Favre est applaudi et récompensé pour 40 ans de sociétariat.

Le rapport de notre président, s'il avait été égal à la récolte 1983, serait vite lu. Mais ce n'est pas le cas! C'est presque un roman-fleuve qui nous relate l'enthousiasme des organisateurs de notre fête du Centenaire, avec force détails, le 75e anniversaire de la Fédération vaudoise à Château-d'Œx, la course en Bourgogne, la soirée d'automne à Colombier, puis la réorganisation des secteurs des inspecteurs. A ce propos, il en est résulté que M. Luthi reçoit une partie du secteur de M. Aubert, soit Montricher, L'Isle, Mont-la-Ville et Cuarnens. Les autres sont inchangés. M. Bonzon, pour conclure, se considère comme un président heureux: heureux d'avoir vu tout au long de cette année le dévouement de chacun et la réussite de notre jubilé qui lui tenait tant à cœur. Sans prendre de grands risques, il souhaite à tous une meilleure année pour la récolte de 1984!

C'est le tour de notre caissier, vigilant et précis comme toujours — n'a-t-il pas «veillé au grain» durant ce centenaire? — qui nous annonce une augmentation de fortune. M. Hoffmann, rapporteur de la commission de gestion, félicite M. Piguet pour l'excellent travail accompli durant l'année, travail doublé par les comptes de la fête et propose à l'assemblée de l'applaudir en lui en donnant décharge.

M. de Vries, dirigeant le 1er groupe d'élevage, nous apprend que 120 reines ont été produites. C'est un très bon résultat, mais qui représente un gros travail. Pour sa part, il ne pourra plus l'assumer en entier, sauf pour le picking et les montées en stations. Il précise que la fécondation au rucher est aussi valable qu'en station.

Le 2e groupe, composé de MM. Bonzon, Mühlemann et Piguet, est également satisfait du résultat obtenu: 80% de fécondation, 85 reines distribuées.

M. Lüthi nous informe que le groupement d'élevage de Montricher reprendra son activité cette année comme auparavant.

M. de Vries, conseiller apicole, a compté 15 participants à son cours pour débutants, d'où sa satisfaction. Depuis ce printemps, un «stamm» est organisé chaque premier mardi du mois, au Café des Bains à Cossonay. C'est l'occasion pour chacun de venir raconter ses propres expériences, échanger des idées ou discuter d'un problème précis.

Inspection des ruchers: M. Aubert a contrôlé 455 ruches et trouvé un cas d'acariose et un de loque américaine. Le

premier a été traité avec succès et le second détruit bien évidemment. L'intervention doit être rapide, pour éviter que la maladie ne se propage. Il a constaté très souvent du pillage. Etre très vigilant, car le pillage est une des causes de la propagation des maladies.

M. Piguet, au cours de ses visites de 311 ruches, a découvert un cas de sacbrood, maladie contagieuse due à un virus. Les larves meurent et sèchent après l'operculation. Les cellules sont percées et, contrairement aux loques, ne dégagent aucune odeur de putréfaction. En cas d'une telle découverte, faire appel tout de suite à son inspecteur.

M. Luthi n'a rien à signaler dans son secteur pour l'instant. Il nous dit qu'il y aura cette année un recensement des ruchers et nous recommande de donner des renseignements très précis.

Nos délégués rapporteurs à la FV et à la SAR, MM. Mühlemann et Nicole, sont applaudis et félicités pour leurs rapports détaillés. Les deux P.V. de ces assemblées paraissant en entier dans le journal apicole, je ne m'étendrai pas.

Quant au contrôle du miel, avec l'avalanche de récolte de cette année, seuls trois apiculteurs l'ont demandé!

Il est question par la suite des cotisations. La part que nous versons à la SAR va augmenter de Fr. 4.—. La discussion est nourrie. M. Luthi propose une augmentation de Fr. 2.—. M. Moret dit qu'une société ne peut rien faire sans argent pour l'animer et propose Fr. 6.—. M. Zürcher trouve que l'on a assez de fortune, il n'est donc pas nécessaire d'augmenter les cotisations. Plusieurs personnes appuient la proposition de M. Luthi. Après vote, l'assemblée adopte les Fr. 2.— d'augmentation.

Pour rester dans les problèmes d'argent, c'est le «salaire» du comité qui est mis sur le tapis. Celui-ci, inchangé depuis des années, de Fr. 150.— est porté à Fr. 300.— sur une proposition de M. Luthi, appuyé par M. Mühlemann. Il en va de même pour les indemnités aux délégués qui sont doublées, donc portées à Fr. 40.— pour la SAR et Fr. 20.— pour la FV.

Nous écoutons ensuite M. Tapis, vice-président, qui nous fait revivre le déroulement du Centenaire, des premiers balbutiements, en passant par sa réalisation, jusqu'à sa consécration. Ce mémoire sera reporté intégralement sur le Livre d'Or. Rappelons que la devise de notre jubilé était «L'amour c'est: se faire piquer ensemble!» On peut y ajouter: réussir ensemble, car ce fut une réussite à tous points de vue.

Côté finances, nous avons bouclé au-delà de nos espérances. La grande participation de nos membres en est la raison principale.

Quant à la course de deux jours qui couronnait le tout, elle nous a fait découvrir la Bourgogne et ses trésors. Merveilleux paysages sous la lumière automnale, visites de caves séculaires et de châteaux, dont celui de Clos-Vougeot, siège des Chevaliers du Tastevin, joyau de la région.

Seules dix-neuf personnes, toutes du comité d'organisation, à part M. Mutrux, étaient présentes. L'ambiance était à la fête et notre souvenir restera des plus joyeux. Quel dommage pour les absents!

Nous passons à l'élection des vérificateurs pour 1984. MM. Decurnex et Péclard sont en place, mais personne ne se précipite au portillon comme suppléant. A la satisfaction générale, M. Hoffmann se reporte sur la liste et chacun l'applaudit.

Les délégués à la SAR seront MM. Bonzon et Piguet, à la FV, MM. Mottaz et de Vries.

Nouveauté ensuite que l'élection d'un comité de contrôle du miel: M. Mottaz en sera le président, MM. Decurnex et Luthi, membres.

Il faut trouver un but de course. M. Luthi pense à visiter le rucher français de M. Despraz. M. Rossé, notre conférencier du jour, nous propose la visite d'un rucher à Naters. Le premier projet est choisi au vote. La date est fixée pour fin juin. M. Cretegny relève qu'il ne

faut pas choisir nos jours de course durant les vacances scolaires.

La prochaine assemblée aura lieu le vendredi 8 mars 1985, si possible à Eclépens ou La Sarraz.

Un verre souvenir du Centenaire est distribué à chacun, il faut bien épuiser le stock ! Il nous est rappelé que l'on peut en acheter en tout temps.

Le Livre d'Or est à disposition. Lors du Centenaire, peu de personnes l'ont eu entre les mains. M. Bonzon propose que celui-ci circule dans les rangs de la société et recommande de ne pas l'oublier au fond d'un tiroir. Il suggère également que les apiculteurs photographient leur rucher pour ce Livre d'Or.

Puis la tombola habituelle vient faire diversion à cette séance des plus nourries en rapports de toutes sortes.

M. Rossé, de la section de Lausanne, nous présente alors un film sur la varroase. Le film est très beau, mais le son déplorable et inaudible. Heureusement, M. Rossé nous le commente. Le varroa est un parasite qui s'accroche au dos des abeilles. Celles-ci n'arrivent pas à s'en défaire. Il pénètre dans les cellules, où il se nourrit des jeunes larves qui dépérissent très rapidement. Le varroa se reproduit à une telle vitesse qu'il est très difficile de lutter d'une manière rapide et efficace.

Il n'est pas possible de le déceler à l'œil nu. Lorsqu'il est présent dans une colonie, on ne peut tenter de le détruire qu'en automne lorsqu'il n'y a plus de couvain. La meilleure époque pour le dépistage se situe à fin février ou début mars. Seul le folbex expérimenté par Ciba-Geigy donne quelques garanties pour un traitement valable, qui ne peut se faire à une température inférieure à 10° C.

Ce fléau, présent dans le Jura français, est à notre porte et ne manquera pas d'attaquer nos ruches. Pour diminuer les risques, il ne faut surtout pas acheter de reines des régions frontalières infectées ou sans connaître leur provenance exacte, et ne pas ramasser d'essaims perdus.

Il est alors temps de se séparer. Il est presque 19 heures quand M. Bonzon remercie les participants en leur souhaitant un bon retour.

La secrétaire: J. Moret

SECTION VEVEYSE

L'assemblée ordinaire a eu lieu le 10 mars dernier à l'Hôtel de Ville à Châtel-St-Denis à 20 h. 30. Elle a connu un plein succès.

La salle qui, au premier abord, paraissait trop exiguë, fit qu'on se sentit tout de suite à l'aise, les tenanciers ayant eu la délicatesse de placer sur les tables des bougies en cire d'abeille, tout cela donnant une atmosphère familiale nous faisant oublier la bise glaciale et tenace dont nous fûmes gratifiés cet hiver.

La partie administrative a été rapidement conduite par notre président, M. Paul Vaucher. Il a eu l'honneur de distribuer trois diplômes pour 25 ans de fidélité à notre société. Ont reçu ces distinctions: MM. André Vienne, de Genève, Jean Chaperon, de Châtel-St-Denis, et Victor Gabriel, de Granges. Il a eu aussi la pénible mission de rendre hommage à plusieurs membres décédés, MM. François Grivet, de Grattavache, Louis Molleyres, de St-Martin, et Mmes Jeannette Maillard, de Porsel, l'épouse d'un membre estimé, et Thérèse Monney, de Pont, la mère d'un jeune membre.

Le mandat de notre président étant, selon les statuts, à renouveler, un petit silence fut suivi d'un léger bourdonnement et terminé par des applaudissements où l'on pouvait deviner la pensée de chacun et la résumer ainsi: « Restez avec nous, cher président, tant que vous serez à votre poste, la section n'essaimera pas ! »

Un membre du comité étant démissionnaire, c'est Jean-Pierre Dorthe, de Grange qui, après quelques hésitations, le remplacera.

Notre caissier, Françis Cottet, montrait un large sourire en lisant les comptes qui bouclent avec un coquet bénéfice dû à l'augmentation des cotisations, les membres ayant répondu favorablement au sacrifice qui leur était demandé et au beau résultat du loto.

Après le film « La vie des abeilles », la parole est donnée à M. Jules Schneider, de Noréaz, l'aimable conférencier du jour. M. Schneider, qui est un maître en apiculture, nous tint pendant tout son exposé sous le charme de sa parole.

Les apiculteurs de la Veveyse vous disent merci et à la prochaine, M. Schneider.

F. M.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE PIED DU CHASSERAL

Assemblée générale annuelle ordinaire au Restaurant de la Truite, à Frinvillier, le 17 mars 1984

Séance ouverte à 19 h. 45. M. Norbert Voelker préside. Une modification de l'ordre du jour paru dans le journal de mars, page 89, est demandée. Le point 11 est modifié comme suit:

11. a) désignation de l'inspecteur et de son suppléant
    b) divers et imprévus.

22 personnes sont présentes. Sont excusés: MM. A. Bourquin, A. Sunier, G. Huguenin, A. Douard, A. Sprunger, A. Etienne.

Le président salue l'assistance et demande un silence pour honorer la mémoire de M. Raymond Farine, décédé. Le P.V. est lu est approuvé.

Dans son rapport bref et succinct, le président rappelle ce que fut 1983. Les zones de récoltes moyennes ont été très localisées et l'année a été maussade.

Il regrette le peu d'intérêt manifesté pour les réunions proposées. La maladie de la forêt qui nous touche au premier chef est traitée avec maestria. Il termine avec des vœux de bonne récolte pour 1984. Le ciel l'entende!

Rapport de l'inspecteur: R.A.S.

La caisse accuse une légère augmentation et les vérificateurs font l'éloge du caissier et recommandent l'acceptation des comptes. Chose faite à l'unanimité.

La SAR portant sa cotisation à 20 francs, il faudra reparler de la nôtre l'an prochain.

L'assemblée est informée de la démission du caissier, Eric Tschumi, pour raisons de santé. Allergique au venin, il abandonne l'apiculture. Merci pour ton travail, Eric! Son remplacement est assuré par Claude Ramseyer qui devient membre du comité et caissier.

Le président et le reste du comité sont renommés pour une nouvelle période. MM. Wenger et Werner Burri sont admis dans la société. Le président les informera.

Une distinction pour 40 ans de sociétariat a été remise à Mme Charles Baour. M. Martin Grosjean est honoré pour 25 ans de sociétariat.

Une course à Thonon est envisagée avec visite des établissements Menthoy. Elle aura lieu en train et bateau, fin juin-début juillet.

Il est prévu d'organiser une visite du rucher de Mme Wenger à Malvaux; le président se charge de la démarche. En automne, Charles Conrad organisera un pique-nique aux Prés-Vaillons.

Alain Douard est désigné comme inspecteur en titre et André Etienne sera son suppléant.

Armel Moser fonctionnera avec la fédération neuchâteloise.

Dans les divers, les questions ont roulé sur le rôle « faste » et « néfaste » de l'inspecteur et je pense que chacun fut satisfait des réponses données.

La partie administrative terminée à 22 h., M. Emile Vauclair, d'Orvin, nous présente un film magnifique réalisé lors de son récent séjour en Chine. Ces gentilles chinoiseries nous ont enchantés et nous remercions vivement M. Vauclair pour sa gentillesse.

Le secrétaire

Le comité présente ses vœux de bon rétablissement à Henri Huguelet et Paul Sutter qui font un séjour à l'hôpital. Il souhaite qu'à la parution de ces lignes tous deux soient bien rétablis. Salutations à tous.

Le comité

ASSEMBLÉE DE PRINTEMPS, JEUDI 22 MARS 1984 AU CAFÉ BÂLOIS, À 20 H.

Ordre du jour:

1. Appel
2. Verbal
3. Correspondance
4. Admissions
5. Rapports
   a) Assemblée des délégués FCNA
   b) Assemblée SAR
6. Journée cantonale (75e anniversaire)
7. Divers.

Il est 20 h. 15 quand notre président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à chacun et plus particulièrement à Fernand Aubry qui, bien que sortant de l'hôpital, a tenu à participer à nos délibérations, ce dont il est félicité avec meilleurs vœux de prompt et complet rétablissement.

1. Appel: 22 membres sont présents. Sont excusés: Maurice Santschi (hospitalisé), Albrecht Brügger, J.-P. Ummel, Willy et Justin Aubry.

2. Lecture du verbal: lu par son auteur, il est approuvé avec remerciements.

3. Correspondance: notre président donne lecture d'une lettre de remerciements de la famille Gerber, neveu de notre ami Emile Tissot récemment décédé. Aussi chacun observe une minute de silence en son honneur.

Communication des moniteurs éleveurs: Edmond Rosselet étant démissionnaire, il est remplacé par André Andrey.

M. André Andrey nous fait parvenir une circulaire concernant un voyage en Ecosse, du 18 au 22 juillet, et demande de transmettre rapidement les inscriptions pour obtenir un avantage dans la réservation.

4. Demande d'admission: Mme Fernande Fortis, de Neuchâtel, possédant un week-end à La Combe du Pelu, désire y installer des abeilles. C'est par un lever de mains qu'elle est admise au sein de notre société en lui souhaitant plein succès.

5. Rapport des délégués à l'assemblée des délégués FCNA. Ce sont MM. G. Darbre et J. Della Vedova qui nous en donnent le détail et relèvent le malaise ressenti suite à l'achat de reines étrangères en période de menaces de maladies.

M. et Mme Eric Aubry se sont rendus à Lausanne à l'assemblée des délégués SAR et nous rapportent des nouvelles peu encourageantes, soit: déficit et augmentation des cotisations. Il s'ensuit une série de questions. Ne pourrait-il pas être fait quelques économies au comité SAR, étude commission des finances, prix du journal, etc.

6. Journée cantonale 1985: G. Darbre nous soumet différentes formules pour l'organisation et demande à chacun d'apporter son aide selon ses moyens car c'est un grand travail si nous voulons donner tout l'éclat que mérite un 75e anniversaire.

7. Divers: notre président remercie et félicite nos deux membres Eric Aubry et Claude Pittet qui ont subi avec grand succès les examens d'inspecteur.

Il attire ensuite l'attention de nos membres sur les dangers d'une sous-assurance de nos ruchers en citant un exemple récent.

Pour la course annuelle, il nous soumet différents buts des plus intéressants.

Torrée: suite au succès de l'an dernier, chacun opte pour renouveler la formule de la dernière.

C. Pittet répond au sujet des dangers

du nourrissement au sirop de sucre quand règne la varroase.

Le «Coucou» du Bâlois nous rappelle qu'il est déjà plus de 22 heures quand notre président lève la séance en souhaitant à chacun plein succès pour la saison que l'on voudrait chaude et ensoleillée.

Le rapporteur: *C. S.*

SOCIÉTÉ D'APICULTURE AJOIE ET CLOS-DU-DOUBS

Assemblée générale du 6 avril 1984 à Porrentruy, salle de l'«Inter»

Ouverture à 20 h. 15 par le président Jean-Pierre Freléchoux qui salue notre président d'honneur, Paul Stoquet, ainsi que les 70 membres présents. Désignation de deux scrutateurs.

Roland Coulon, secrétaire, donne lecture d'un procès-verbal très précis de l'assemblée du 11 novembre 1983.

Dans son rapport, le président demande une minute de silence en mémoire des disparus. Puis il retrace l'élogieuse carrière apicole (60 années) de M. Léon Jecker, de Lajoux, ancien commissaire cantonal des ruchers. Il a bien mérité des apiculteurs jurassiens.

Le président remercie tous ceux qui sont à la tâche dans la section.

Comptes de l'année écoulée: recettes Fr. 6945.80; dépenses: Fr. 5470.60 = bénéfice de Fr. 1475.20, ce qui n'est pas coutumier. Au bilan: Fr. 7240.—. Effectif de la section: 240 cotisants.

Les vérificateurs, G. Etienne et J.-M. Badet, approuvent les comptes avec félicitations et en demandent décharge au caissier Victor Biétry.

Prochains contrôleurs: J.-M. Badet et M. Froidevaux.

La SAR demandant Fr. 4.— de plus par membre, la cotisation doit augmenter à Fr. 28.—. Une proposition à Fr. 30.— est écartée au vote.

Le budget 1984/85 montre un déficit de Fr. 500.—. Le secrétaire et le caissier, très sollicités, recevront un surplus de Fr. 100.— chacun.

Etat sanitaire d'Ajoie: l'inspecteur François Guenin est assez satisfait. Boncourt et Courgenay sont encore à ban + un cas d'acariose.

Sur le plan cantonal: Yves Vuillaume oriente les apiculteurs sur une nouvelle ordonnance. Des changements prévus pour les soins contre l'acariose; seul le rucher malade sera traité, mais par l'inspecteur aidé de l'apiculteur. C'est plus ou moins un essai.

La France voisine serait en partie contaminée de varroase. Nous devrons bien un jour l'affronter. C'est un pou ovale préférant surtout le couvain mâle. A combattre avec le folbex.

Après neuf ans de bons services, la démission du secrétaire Roland Coulon est acceptée avec remerciements. Un nouveau est promu par acclamation en la personne de M. Jean-Pierre Veluz.

Au nombre de huit, les nouveaux membres compensent les démissions et décès.

Pour l'activité 1984: un cours de vulgarisation est en route conduit par notre ami J.-B. Comment; les débutants seraient les bienvenus.

Une sortie annuelle est prévue en pays fribourgeois en été. Compétence est confiée au comité.

Une commande de boîtes à miel est inscrite en cours d'assemblée.

M. Riat donne des directives en vue du contrôle du miel pour les dates des 15 juillet, 15 août et 15 septembre.

Pour 40 ans de sociétariat, sept anciens reçoivent la distinction SAR avec félicitations, soit: Emile Riche, Albert Voisard, Mme Gilbert Schaffner, Joseph Fluckiger, Gottlieb Nobs, Louis Debieux et Alphonse Chevrolet.

Pour 25 ans, quatre autres membres sont récompensés: Alfred Blaser, Jean Stadelmann, Maurice Mamie et Serge Allimann.

Deux films apicoles intéressants sont projetés par le jeune Baumgartner et clôturent cette importante assemblée.

Durant notre réunion, c'est la première fois dans l'histoire qu'un essaim d'abeilles est propulsé dans le cosmos afin d'étudier son comportement. C'est fabuleux, bon voyage!

A. C.

À VENDRE

12 colonies, avec ruches ou non. Système suisse, 2½. Race carniolienne.
A Galmiz près de Morat, 1 bloc de 8 ruches habitées.

Alfred Mathys,
1441 Valeyres s/Montagny.
Tél. (024) 24 45 26.

NOUS FABRIQUONS

cadres de ruches en sapin épicéa premier choix, percés, montés nus ou non montés. Modèles Dadant-Blatt, suisses, Bürki. Fabrication suisse avec bois du Risoud. Prix avantageux. Livraison dès 10 pièces. Rabais de quantité. Echantillons sur demande.

Ad.-L. Berney, Crêt-Meylan 25, 1348 Le Brassus, tél. (021) 85 43 82.
En cas de non-réponse, heures des repas.

NOTE DE LA RÉDACTION

Tous les envois concernant le «Journal suisse d'Apiculture» doivent **parvenir** à l'adresse ci-dessous **pour le 15** de chaque mois **au plus tard**. Passé ce délai, la parution n'est plus assurée. Veuillez donc poster vos ultimes envois le 13, voire le 14 (attention aux week-ends et jours fériés).

Pas d'annonces ou de communiqués par téléphone.

Merci de votre compréhension.

«Journal suisse d'Apiculture»
J.-P. Cochard, rédacteur
1411 Cronay